Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Recu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mars 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction: 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 04.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix du mois de mars à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le quatre mars deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT – Sébastien BOUREL - Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER - Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Laurent BAYART donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO Madame Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Sophie DIEMER Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Valérie GUERAULT Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire:

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois Transmis au Représentant de l'Etat le 14 mars 2025 Publié sur le site internet de la commune le 14 mars 2025 Le Maire, Béatrice BULOU

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



5. Finances: adoption du budget primitif 2025

Conseillers élus: 27 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 22

Conseillers absents :5

dont 5 avec procuration

Vu les réunions de commission des finances des 17 janvier et 7 février 2025, Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté en conseil municipal le 27 janvier 2025,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE:

- d'arrêter le budget primitif 2025 aux montants ci-dessous :
 - 8 600 752,85 € en dépenses et recettes de fonctionnement
 - 4 861 803,43 € en dépenses et recettes d'investissement
- d'autoriser Mme le Maire ou son.sa représentant.e :
 - à gérer l'encours de la dette communale,
 - a passer, à cet effet, les actes nécessaires,
 - à réaliser des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles (hors dépenses de personnel) de chaque section.

ADOPTE A LA MAJORITE DES VOIX

Par 23 Voix pour

3 contre : Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Grégory RICHERT (procuration de vote)

1 Abstention: Hervé DIEBOLD

Mundolsheim, le 14 mars 2025

Le Maire,

Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI